Diapositive 1

Mise en oeuvre de la Convention : principaux défis pour la société civile

© Handicap International juin 2007

Diapositive 2

1. Entrer dans le processus

- Favoriser les ratifications de la convention
- Comprendre les enjeux et le fonctionnement de la mise en œuvre et du suivi

© T. Kowetuk / Handicap International

- S'approprier les « Techniques » (rapports alternatifs, plaidoyer, utilisation des médias, etc.)

© Handicap International juin 2007

Diapositive 3

2. Faire connaître

- Promouvoir une vision « droits de l'Homme » du handicap et diffuser la Convention

- Les attitudes négatives viennent souvent de l'ignorance ou l'incompréhension, qui facilitent :
  - les préjugés
  - l'indifférence
  - la mauvaise volonté
  - …

© Handicap International juin 2007

Diapositive 4

3. Rassembler

- Faire des alliances entre des ONG de développement, des ONG de défense des droits de l'Homme, des associations de personnes handicapées, etc.
- Faire le lien entre les organisations de personnes handicapées représentant tous les types de déficiences.

© Sanna Lattamo / Handicap International

- A tous les niveaux : local, national, international
- Répartir les rôles (en fonction des compétences de chacun, de la présence dans les institutions, des réseaux, etc.)

© Handicap International juin 2007

Diapositive 5

4 – Se coordonner

- A tous les niveaux (local, national, international…)
- Besoin de collectifs, réseaux structurés : le niveau national est fondamental
- Coordonner les actions et faire circuler l'information
- Local ⇨ national ⇨ régional ⇨ international

© Handicap International juin 2007

Diapositive 6

5 – Collaborer avec le gouvernement

- Être force de proposition
- Pratiquer un plaidoyer critique, constructif et réaliste
- Eduquer / faire prendre conscience aux décideurs politiques
- Cibler les institutions et y être présents selon le calendrier, les opportunités, les rôles de chacun : gouvernement, parlement, etc.

© Handicap International juin 2007

Diapositive 7

6 – Modifier le cadre

- Cadre juridique (lois, règlements,…)
- Mais aussi : Les politiques générales et sectorielles
- Collecter l'information, faire remonter, témoigner, sur les effets, les conséquences positives et négatives des politiques sur la vie des personnes handicapées.

© Handicap International juin 2007

Diapositive 8

7 – Etablir des plans d'action

- Ces plans d'action décrivent les objectifs et les mesures à mettre en œuvre en précisant des indicateurs de résultat.
- Importance particulière du niveau national, le niveau clef pour la mise en œuvre.
- Se mettre en contact rapproché avec les réseaux de la société civile qui sont impliqués dans le suivi des autres conventions (CEDAW et CIDE) pour apprendre de leur expérience.

© Handicap International juin 2007

Diapositive 9

En résumé, cela suppose de réunir 2 conditions…

Pour assurer la promotion des droits des personnes handicapées de manière efficace

© Handicap International juin 2007

Diapositive 10

8 – Un mouvement national de la société civile puissant et qualifié

Cela requiert des personnes handicapées et de leurs organisations :

- un mouvement structuré avec : capacités, confiance en soi, conscience politique, volonté d'autodétermination et d'autonomie,…
- leur participation dans les domaines du développement social.

Cela nécessite des leaders et des instances qu'ils soient:

- qualifiés sur la Convention et le processus
- en capacité de coordonner les actions, de porter des propositions constructives, de faire connaître la réalité.

© Handicap International juin 2007

Diapositive 11

9 – Un mouvement national de la société civile qui parle d'une voix unifiée !

- C'est la condition pour une influence qui dépasse les relations personnelles
- Etre fort, être crédible, être écouté et respecté des décideurs et des autres acteurs
- Pour essayer de sensibiliser et rallier plus largement la base des organisations (les personnes handicapées, les familles…)
- Pour ne pas permettre que les acteurs se déresponsabilisent.

© Handicap International juin 2007

Diapositive 12

1 – Entrer dans le processus
2 – Faire connaître
3 – Rassembler
4 – Se coordonner
5 – Collaborer avec les gouvernements
6 – Modifier le cadre
7 – Etablir des plans d'action
8 – Un mouvement national de la société civile puissant et qualifié
9 – Un mouvement national de la société civile qui parle d'une voix unifiée

© Handicap International juin 2007